

« LE CHANGEMENT EST

Pour Catherine Moureaux (PS), il est important pour le lien social en Belgique que l'enseignement de l'histoire coloniale belge soit dispensé à tous les élèves. Elle soutient également les demandes de révision du contenu du référentiel et du programme.

Interview réalisée par Arnaud Lismond-Mertes (CSCE)

En 2016, Catherine Moureaux, députée PS à la Communauté française Wallonie-Bruxelles, avait plusieurs fois interpellé la ministre de l'Enseignement, en plaidant pour que tous les élèves étudient obligatoirement l'histoire coloniale belge, ce qui n'est pas encore acquis dans l'enseignement général. Aujourd'hui, nous lui avons demandé de réagir aux revendications émises par le Collectif Mémoire coloniale et lutte contre les discriminations concernant l'approche de l'histoire de la colonisation belge prévue par le nouveau référentiel des compétences terminales de l'enseignement qualifiant et par le nouveau programme de l'Enseignement organisé par la Communauté française.

Ensemble ! : La partie relative à l'enseignement de l'histoire coloniale belge du nouveau référentiel de compétences de la Communauté française pour l'enseignement qualifiant, ainsi que celle du programme de ce réseau font débat. Le Collectif Mémoire coloniale et lutte contre les discriminations juge notamment qu'elles s'inscrivent dans le prolongement de la propagande coloniale, et qu'il faut les modifier. Ces critiques vous interpellent-elles ?

Je voudrais d'abord situer le point de vue à partir duquel j'aborde ce sujet. Par ma formation, je suis médecin généraliste, donc ni pédagogue, ni historienne... ce n'est donc pas en tant qu'« experte », mais plutôt en tant que députée préoccupée par le lien social et par le vivre ensemble, que je me sens concernée par cette question. Je suis à l'écoute notamment de la préoccupation exprimée par de nombreux Afro-descendants de Belgique par rapport à l'insuffisance de l'enseignement de l'histoire coloniale belge à l'école. Une récente étude de la Fondation Roi Baudouin vient étayer ce que j'explique depuis 2016 sur ce point. Dans l'étude 91 % des personnes Afro-descendantes interrogées estimaient que l'histoire coloniale belge devrait être enseignée à l'école (1). Bien entendu, c'est un enjeu citoyen important pour tous les élèves, quelles que soient leurs origines, mais nous devons pouvoir entendre les Afro-descendants lorsqu'ils nous disent que cette méconnaissance de l'histoire commune est un problème pour les relations entre les descendants des uns et des autres. La société belge continue à entretenir des récits historiques qui présentent l'histoire de la colonisation belge comme la relation entre des « colons » européens « supérieurs » et des peuples « indigènes » « inférieurs » auxquels la

« civilisation » aurait été apportée. La perpétuation des stéréotypes identitaires issus de la colonisation n'est pas sans lien avec les discriminations multiples que les personnes d'origine subsaharienne connaissent en Belgique, dont de nombreuses études ont établi l'importance. L'enseignement de l'histoire coloniale belge à l'école devrait être l'occasion de déconstruire ces préjugés hérités du colonialisme.

Suite aux critiques émises, j'ai lu le référentiel et le programme en question. Il faut d'abord souligner, comme d'autres l'ont fait, le côté positif de ce référentiel et de ce programme. Pour la première fois, à ce stade seulement pour l'enseignement qualifiant, il est prévu que l'enseignement de l'histoire de la colonisation belge soit obligatoire pour tous les élèves, et une place significative lui est attribuée. Ça me paraît positif et ne doit pas être perdu de vue. Cela dit, concernant le contenu du référentiel, je comprends que le choix d'aborder l'histoire coloniale belge uniquement par le biais de la « migration » et du « développement » puisse être considéré

La vision passéiste de l'histoire de la colonisation, selon laquelle la Belgique aurait « apporté la civilisation aux Congolais » n'a plus aujourd'hui une large base sociale.

comme une approche partielle du sujet. L'approche de la colonisation en termes de « développement » n'aide sans doute pas les élèves à sortir de schémas coloniaux paternalistes relatifs à la prétendue « supériorité » des uns et « infériorité » des autres. D'autres parties du programme, qui concernent l'Europe, ont pour thématique les « droits et libertés » et se réfèrent aux concepts de « démocratie » et de « totalitarisme ». J'entends bien ceux qui font remarquer que ces concepts auraient été plus judicieux pour mettre en lumière l'histoire de la colonisation belge, et je rejoins leur appréciation. Je pense donc qu'il faut maintenir l'obligation d'aborder le sujet dans le programme et en faire évoluer le contenu dans un sens totalement opposé à une vision paternaliste. Il faut mettre les mots adéquats sur les crimes coloniaux qui ont été commis, décoder la propagande coloniale et permettre de tracer le chemin d'une

POSSIBLE »

A nos marraines de Belgique. Carte postale, Ed. Oeuvre des Missions, sans date, in exposition « Notre Congo/Onze Kongo », CEC ONG.

Des enfants Congolais « parrainés » par l'entremise des missions remercient leurs bienfaitrices.

vision partagée sur cette histoire commune. J'ajoute que pour construire ce nouveau regard sur cette partie de l'histoire, il me semble que les concepteurs des référentiels et des programmes seraient bien inspirés de faire appel, au-delà des experts « belges », à des expertises d'historiens africains ou afro-descendants (qui peuvent bien entendu être belges également). Ainsi, j'ai eu l'occasion d'intervenir lors d'une « journée de l'Afrique » organisée par ma formation politique aux côtés de Samou Camara, docteur en histoire de l'Université de Paris 1.

Il faut solliciter ce type de personnes, parce qu'elles ont à la fois le bagage scientifique utile et une sensibilité existentielle au point de vue des peuples anciennement colonisés sur cette histoire commune. Non pas que les experts « belges » seraient mauvais, mais parce que ce serait un regard supplémentaire et forcément un peu différent.

Le Collectif Mémoire coloniale et lutte contre les discriminations demande que ce référentiel et ce programme soient changés. Pourra-t-on en arriver là, ou pensez-vous que les institutions feront « le gros dos » et que rien ne changera ?

Le changement est possible et sur ce point précis, ça me paraît tout à fait faisable. Sur cet aspect, l'argumentaire du Collectif Mémoire coloniale et lutte contre les discriminations me paraît très solide. Je ne doute pas qu'il puisse être entendu. De mon côté, j'interrogerai la ministre de l'Enseignement sur ce sujet. C'est la première fois que les référentiels et les programmes imposent l'enseignement de l'histoire de la colonisation belge. Le fait qu'il y ait des choses qui doivent être revues et améliorées ne me paraît pas le signe d'un échec grave ; c'est quelque chose qu'il faut pouvoir considérer sereinement. On doit pouvoir retravailler les choses pour avancer. Je suis persuadée que la vision passéiste de l'histoire de la colonisation, selon laquelle la Belgique aurait « apporté la civilisation aux Congolais » n'a plus aujourd'hui une large base sociale. L'aspiration au changement à ce niveau est profonde dans notre société, même s'il y a toujours des résistances ponctuelles. Je suis persuadée que le gouvernement de la Communauté française et une large majorité de son parlement sont en phase avec ce mouvement général. Il y a des freins qui persistent sur ce terrain, mais aussi de grandes volontés d'avancer. Je pense que le gouvernement saura les entendre.

Votre optimisme est stimulant. Mais existera-t-il encore à l'avenir dans nos écoles des cours d'histoire spécifiques, enseignés par des historiens ? En effet, le



Pacte d'excellence entretient le doute à ce sujet, évoquant la possibilité d'une intégration de l'histoire dans un cours global de « sciences humaines », abordant également la géographie, l'économie et la sociologie...

C'est un des sujets du Pacte d'excellence qui fait débat. Il est exact qu'il n'y a pas à ce jour de réponse claire sur l'avenir du cours d'histoire. Dans le premier cycle de l'enseignement professionnel et technique du réseau catholique, l'enseignement de l'histoire et de la géographie est déjà regroupé dans un même cours d'« étude du milieu ». Il y a donc une série d'experts qui estiment que c'est une formule idéale et qui tentent de convaincre les partis et les parlementaires de soutenir cette orientation. Ma formation politique, le PS, respecte le principe du Pacte d'excellence, qui a été de très largement confier au monde de l'enseignement le soin d'écrire essentiellement lui-même ce projet d'avenir. A ce stade, le PS n'a donc pas d'avis tranché sur ce sujet. A titre personnel, vu l'enjeu que les cours d'histoire représentent en termes de lien social, et les difficultés qu'il y a déjà à travailler sur les référentiels et les programmes, je suis favorable à des cours d'histoire nettement distincts, et au maintien de l'enseignement de l'histoire en tant que tel. L'enseignement de la géographie et celui de l'histoire me paraissent de natures essentiellement différentes. Je suis également favorable à ce que les référentiels de compétences terminales soient précis, afin de garantir l'existence d'un tronc commun fort pour tous les élèves. Ce qui n'empêche pas de laisser des marges de liberté aux enseignants leur permettant de développer leurs cours de façon créative en fonction de leurs ressources propres, l'approche commune étant garantie. J'espère que ce point de vue prévaudra lorsque seront faits les derniers arbitrages du Pacte d'excellence. □

(1) Sarah Demart, Bruno Schoumaker, Marie Godin, Ilke Adam (pour la Fondation Roi Baudouin). Des citoyens aux racines africaines : un portrait des Belgo-Congolais, Belgo-Rwandais et Belgo-Burundais, Novembre 2017.